
**L'informel...l'autre face de l'entrepreneuriat féminin
en Algérie (Cas du travail à domicile).**

Attar Abdelhafid

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de gestion.
Université Djilali Liabes - Sidi Bel Abbés - Algérie.

hafidtlemcen.13@hotmail.fr

Received date: 24/06/2017

Accepted paper: 04/04/2018

Résumé

Depuis les années 70, l'Algérie a opté pour un secteur public dominant. Une situation interrompue par la crise multiforme des années 90 qui a détourné la politique économique vers une logique libérale, caractérisée par un changement positif envers le climat des affaires.

Les discours d'encouragement à l'entrepreneuriat à travers des réformes et des lois se succèdent, l'aisance financière à favoriser l'investissement mis en place et qui servira à créer une classe d'entrepreneurs capables de créer la richesse et l'emploi. Juste que ces mesures relèvent plus d'un traitement social que d'une véritable politique de l'emploi. C'est d'ailleurs, dans ce contexte que l'entrepreneuriat féminin en Algérie soit aussi discret et que le nombre de femmes entrepreneurs reste dérisoire dans le pays, même si cela est loin de représenter la réalité, sachant qu'un nombre considérable de femmes entrepreneurs exercent dans l'informel.

Dans la première partie de cette étude, nous tentons de mettre le point sur l'état de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, en expliquant le non aboutissement des efforts étatiques consentis en matière d'entrepreneuriat à leurs finalité majeure ; qui est de générer une valeur ajoutée, de créer des emplois. Alors que dans la seconde partie, l'unité informelle féminine a fait l'objet d'une enquête réalisée dans deux villes de l'ouest algérien. La recherche mis en évidence le repli d'une catégorie d'entrepreneurs vers le secteur informel, opérant leur activité depuis leur domicile. Cela mentionne majoritairement une résistance aux impacts réglementaires et politiques mais surtout une adaptation à l'environnement social et culturel.

Mots-clés : Entrepreneuriat féminin- Politique publique- Obstacles- Emploi informel - Travail à domicile.

Introduction :

Entraîné dans le monde socialiste, l'Algérie a opté pour une très grande masse salariale dans un secteur public dominant, dont l'état est considéré comme l'unique décideur. Les rentes pétrolières ont contribué au prolongement d'une stabilité économique précaire.

En 1986, cette situation a été interrompue par la chute des prix des hydrocarbures entraînant le pays dans une crise économique caractérisée par une dette extérieure importante, une inflation flagrante et un secteur public déficitaire, mais surtout marquée aussi par un chômage accentué et une baisse du niveau de vie d'une grande partie de la société algérienne.

Cette crise multiforme des années 90, a enfoncé la politique économique dans une logique de plus en plus libérale. L'Algérie a affiché des discours d'encouragement et d'ouverture à l'entrepreneuriat à travers des réformes et des lois facilitant la création des entreprises.

La manne financière des années 2000, a donné les moyens nécessaires pour revenir à la scène économique au pouvoir public. Une stratégie dont l'objectif consiste à soutenir l'investissement mis en place et qui servira à créer une classe d'entrepreneurs capables de créer la richesse et l'emploi. Suivant cette logique, les lois ont subi des modifications, des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat ont été mis en place afin de pouvoir répondre aux ambitions des femmes au chômage. La volonté de ces femmes de créer une entreprise de très petite taille est relative.

Face à des contraintes multiples (contraintes financières et environnementales font que les porteuses de projets n'ont aucune prise sur leurs décisions, taille de l'entreprise très réduite, le choix limité de secteurs d'activité dicté par la précipitation et l'inexpérience des entrepreneurs.), un nombre important de femmes exercent dans des emplois informels; de compensation .L'aspect informel se présente comme un substitut temporel qui répond à des pratiques sociales exercées par ces exclues de la sphère administrée (Henni, 1994).

Les études consacrées à cette catégorie qui exerce dans le secteur informel sont plutôt rares, particulièrement en Algérie, malgré que ces femmes moins reconnues ; participaient depuis toujours aux fonctions socio-économiques avec des activités à domicile considérées de nos jours comme un patrimoine artisanal cantonné généralement dans l'informalité.

Dans ce sens, notre contribution dont l'objectif est de décrire et analyser la position de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, se veut enrichir les études sur ce thème, en se basant sur l'appréciation de la contribution socioéconomique des activités féminines à domicile à travers l'étude de la notion d'entrepreneuriat féminin dans sa sphère informelle.

Notre contribution consiste à répondre aux questions suivantes :

- comment la politique publique impacte-t-elle l'emploi et l'entrepreneuriat féminin ?
- Comment se disperse l'entrepreneuriat féminin en Algérie ? - Qu'est-ce qu'il fait que l'entrepreneuriat féminin en Algérie soit aussi discret ? - Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des femmes chefs d'entreprise informelles en Algérie ? Quel est le profil des unités à domicile créées par ces femmes ?.

Le but de notre étude est de : cerner le profil de la femme entrepreneure Algérienne - Contribuer à faire évaluer la réflexion sur le processus entrepreneurial et le processus du développement du travail féminin en Algérie -Evaluer l'implication des dispositifs étatiques en matière de création des entreprises par les femmes -Comprendre les facteurs socioculturels et environnementaux qui peuvent intervenir dans une prise de décision.

Cette étude s'efforce à identifier la micro-entreprise en Algérie par rapport à ces principaux aspects ; notamment celui du rôle social qu'il implique. On se basant sur deux parties ; une première mettra le point sur l'état de l'entrepreneuriat en Algérie, en interprétant le rôle des dispositifs de soutien mis en place, et en abordant les carences et contraintes majeures aboutissant à changer le cap des micro-entreprises vers l'informalité totale ou partielle.

Alors que la deuxième partie traite ; à l'aide d'enquête réalisée auprès des femmes travailleuses à domicile de cette autre face informelle de l'entrepreneuriat féminin en Algérie. Il y a un fort besoin de fournir des informations sur ces femmes, leur choix, leur processus personnel et professionnel, leurs contraintes et surtout leur contribution socio-économique.

D'un point de vue méthodologique nous avons recouru à : l'observation - La technique documentaire - L'interview et l'enquête pour la récolte des données sur terrain (auprès des femmes entrepreneures) -La technique statistique, pour la présentation, l'analyse et le traitement des données récoltées.

▪ Aperçu sur l'entrepreneuriat féminin en Algérie

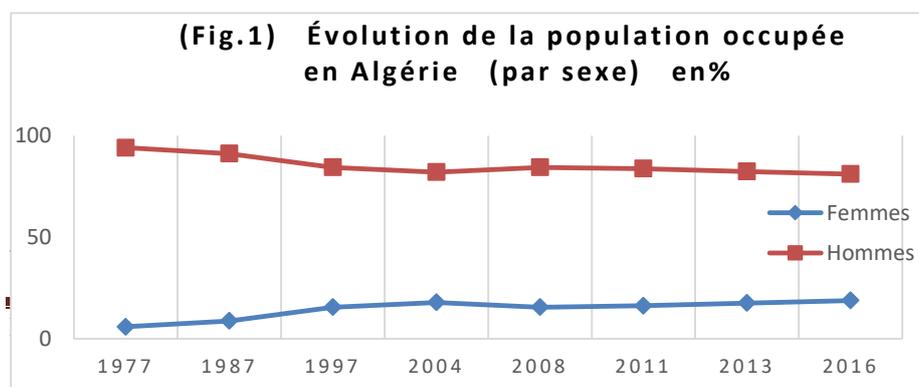
1. Evolution de l'emploi féminin en Algérie¹ :

L'évaluation initiale de l'emploi féminin en Algérie dans les années 70-80 met en évidence la vulnérabilité sévère de la participation du sexe féminin sur le marché du travail. On estime alors :138234 le nombre de femmes occupées en 1977 ; représentant un taux de 5,91 % de l'ensemble de la population occupée globale. Ce taux faisait le chiffre de 7,15 % en 1989.

Les années 1990 connaissent une contribution marquante des femmes en matière d'emploi. On enregistre ainsi un taux d'occupation de 15,57 % de l'ensemble des travailleurs en 1997.

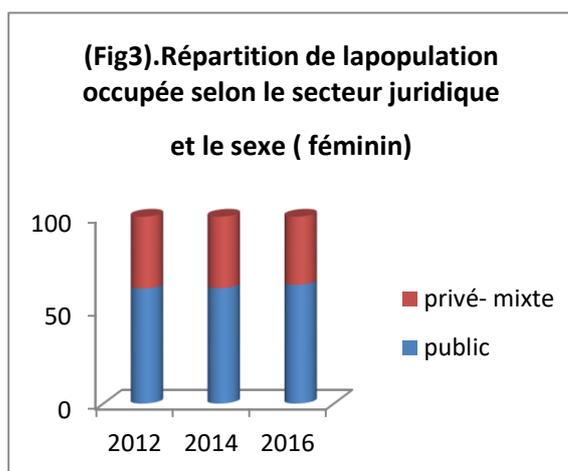
Au début des années 2000, l'accès des femmes au marché du travail a continué d'évoluer constituant une proportion de femmes occupées qui atteint les 18 % ; qui va principalement dans le sens du secteur public (CENEAP, 2005). Malgré une petite régression en 2008 (15,6 %) et 2009 (15,3 %), l'emploi féminin a respecté cette croissance puisqu'en 2012 la population active féminine a franchi le seuil de deux millions de femmes (2 142 000) formant ainsi 18.8 % de l'ensemble de la population active, alors que La population occupée féminine du moment est estimée, pour sa part, 1778000 femmes, atteignant ainsi 17.5 % de la population occupée totale.

En 2016, le volume de la part des occupées a franchi pour la première fois le seuil de deux million (2062000), et qui constitue ainsi 18,9% de la population occupée.



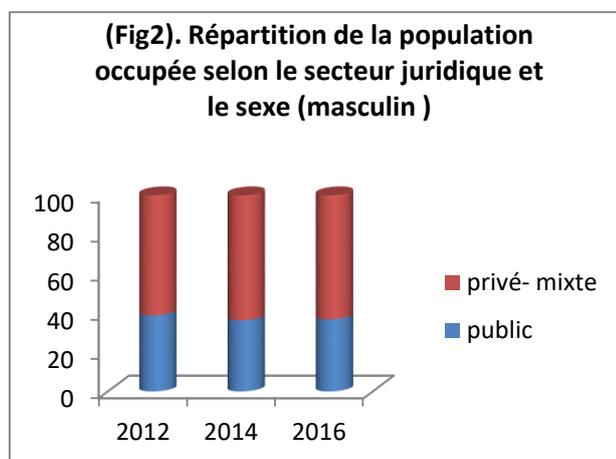
Source propre sur la base de données ONS.

Dans l'ensemble, on peut décrire que l'emploi féminin en Algérie a connu son évolution pendant les années 1990 suite aux réformes structurelles (PAS) et au début du nouveau Millénaire quand le pays a affiché des discours d'encouragement et d'ouverture à l'entrepreneuriat à travers les réformes et les lois facilitant la création des entreprises. Malgré cette évolution de l'emploi féminin, on assiste à des disparités assez significatives selon le sexe.



D'autre part, la structure de l'emploi selon le secteur d'activité fait ressortir que le secteur des services/commerce se caractérise par une plus grande concentration féminine (70,61% en 1989 et 76,3% en 2016). La femme est très présente dans l'enseignement et la santé (dans des métiers éthiquement convenables) ; opérant principalement dans le secteur public (63,7% de l'emploi féminin total en 2016) ; là où il y a moins de discrimination en particulier en ce qui concerne les salaires (CNES, 2007).

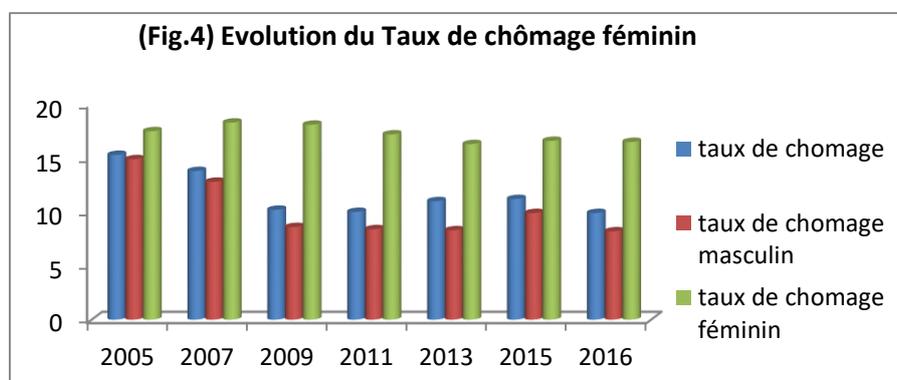
En ce sens, la ventilation selon le secteur juridique fait ressortir d'importantes disparités selon le sexe ; le secteur de l'état n'absorbe que 36,8% des hommes de l'emploi total, malgré que le secteur étatique détienne à 90 % les actifs des institutions financières (Adair, Hamed, 2005), ce qui en fait l'actionnaire dominant dans l'activité économique du pays. Alors, que le salariat continue à constituer la forme d'emploi dominante auprès des femmes, puisqu'il atteint 78,0% (en majorité dans le secteur public) contre 67,8% chez les hommes (en 2016).



Source propre sur la base de données ONS.

Dans un autre contexte, l'évolution de l'emploi féminin de ces dix dernières années s'est caractérisée par une baisse du taux de chômage ; passant de 30% en l'an 2000 à 11,3% en 2008, 11,0% en 2012 et 9,9% en avril 2016². Dans le même registre, nous assistons aussi, à un recul

du taux de chômage féminin ; 25,8% 2008, 19,2% en 2010, 17,0% en 2012, et 16,5% en avril 2016, même si on est obligé de souligner les mêmes inégalités très significatives par rapport au sexe masculin. Cette baisse a affecté essentiellement les hommes dont le taux de chômage est passé à 8,2% en avril 2016. (Fig.4)



Source propre sur la base de données ONS

² Le taux de chômage au début des années 2000 représentait 30% de l'ensemble de la population active.

-Facteurs explicatifs de la progression féminine en matière d'emploi :

Facteur démographique : a permis l'accroissement de la population résidente totale à 40,4 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2016(ONS).

Mutations économiques et socioculturelles : résultantes de la crise économique de 86 ; qui a mis en évidence la réduction significative de l'emploi public, mais surtout marquée par un chômage accentué, une fragilité des canaux de solidarité et une baisse du niveau de vie d'une grande partie de la société algérienne. Ce changement touchant ainsi certaines idées et valeurs relatives à la notion du travail lui-même, au sein de la société ; a exprimé un recours de plus en plus élargi à la planification familiale, poussant ainsi la femme algérienne à trouver du travail non seulement pour gagner sa vie, mais en cherchant aussi de l'estime et plus d'intégration dans une société dite patriarcale.

L'âge tardif du mariage : même s'il a enclenché une baisse de fécondité, il a procuré aux femmes le temps suffisant, leur permettant ainsi de terminer leur étude et d'accéder au marché du travail afin de mettre en valeur leurs compétences et leurs connaissances.

La généralisation de l'enseignement obligatoire : a permis un recul conséquent de l'analphabétisme féminin surtout dans les catégories jeunes qui contiennent un nombre important de diplômées et d'universitaires. La scolarisation massive des filles constituant l'un des facteurs de changement dans les rapports de sexe dans une société qui n'avait connu que le travail des paysannes (Haddad,1999).

Le développement technologique et l'expansion du secteur tertiaire : ont conduit à l'apparition de nouveaux types d'emplois et de nombreuses activités ; constituant des opportunités pour un grand nombre de demandeurs d'emploi.

La contribution de l'état : se manifestant par des décisions courageuses qui ont été prises : constitutionnalisation de la liberté d'entreprendre et de la parité homme-femme en matière d'accès à l'emploi, ouverture du capital social des entreprises publiques, réformes de la fiscalité, etc. Sans négliger la mise en place des dispositifs d'aide à l'emploi, et de plusieurs organisations patronales encourageant et encadrant particulièrement les femmes entrepreneures à se lancer dans l'investissement.

Ces facteurs ont amplement participé à l'évolution de l'emploi féminin en Algérie et ont encouragé la femme à se lancer même dans le monde entrepreneurial. Face à des défis importants, la culture entrepreneuriale féminine est en plein essor. Elles sont de plus en plus nombreuses à vouloir se lancer en affaires, constituant ainsi une force susceptible de contribuer à une mutation économique et à un développement global et durable dans le pays.

2. Entrepreneuriat féminin :**2.1. Définition de l'entrepreneuriat féminin :**

Reconnu comme une source non négligeable de croissance économique insuffisamment exploitée(OCDE,2001), L'entrepreneuriat féminin est devenu un phénomène qui prend plus d'ampleur ces dernières années malgré les contraintes rencontrées par les femmes.

Plusieurs définitions de la femme entrepreneure ont été élaborées ; en la mentionnant comme étant une femme personne physique qui crée son entreprise et qui assume ainsi ses responsabilités financières, administratives et sociales (Lavoie,1988) ,

travaillant de manière organisée pour fournir des biens ou des services destinés au marché en vue de réaliser un bénéfice(Abrika, Smadi, Juin 2016).Pour cela, elle déplace des ressources économiques d'un niveau de productivité et de rendement donné à un niveau supérieur lui permettant au moins de se maintenir mais surtout de se développer sur le plan économique et social(Chalal,2013).

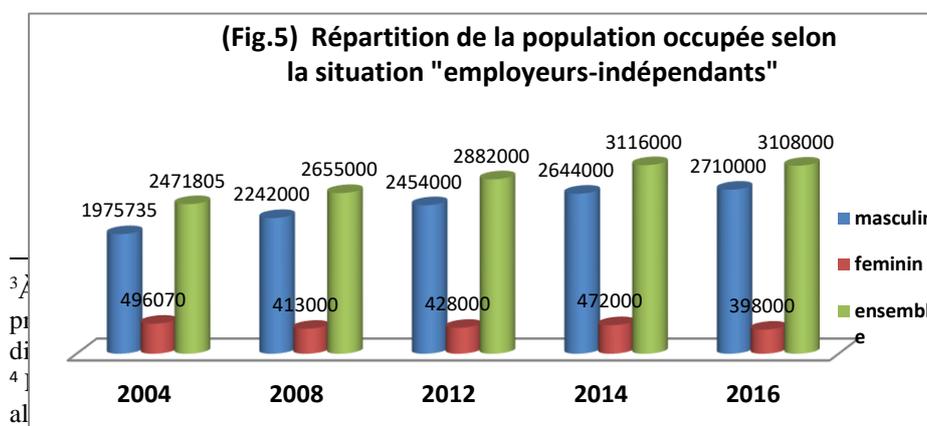
A noter qu'en Algérie, les études dans ce domaine se font rares, il faut compter seulement depuis ces dernières années qu'on commence à s'intéresser au rôle important que joue la femme avec sa contribution dans la croissance économique.

2.2. Entrepreneuriat féminin en Algérie en quelques chiffres :

L'évolution remarquable de l'emploi féminin en Algérie est loin d'être évidente surtout en matière d'entrepreneuriat. Le taux d'entreprises dirigées par des femmes dans la région du Maghreb est parmi les plus bas au monde (12% comparé à 33% au niveau mondial, OIT,2016). Le contexte algérien présente un taux plus faible que ça, malgré que l'état algérien ait affiché des discours d'encouragement à l'entrepreneuriat féminin à travers des réformes et des lois facilitant la création des entreprises dès le début des années 2000. Cet effort, commence timidement à avoir ses fruits, puisqu'on constate une évolution de l'entrepreneuriat des femmes où le taux ne dépassait pas 3% en 2000 ; a connu une hausse à 6% en 2005(OCDE,2005) puis à 8 % de nos jours du nombre global des opérateurs économiques inscrits au CNRC.

On se référant toujours aux statistiques du centre national du registre du commerce, l'Algérie comptait 136.204 femmes d'affaires jusqu'à fin 2015 contre 130.416 en 2014, 116.474 en 2012 et 115.241 en 2010 et qu'au cours des neuf dernières années ce chiffre a progressé de 33 %. Ces chiffres sont loin de représenter la réalité, sachant qu'ils recensent uniquement les femmes chefs d'entreprises inscrites au CNRC³, sans inclure le nombre considérable de femmes entrepreneures associées dans des entreprises et qui exercent dans l'informel.

Par contre, on relève du côté de l'ONS une progression en volume de l'auto-emploi, avec une hausse de 636195 employeurs et indépendants depuis 2004 à avril 2016.Mais, la répartition selon le sexe fait savoir que cette évolution a affecté principalement les hommes, alors que la part féminine a connu une quasi-stagnation au cours de cette même période. Même si certaines enquêtes⁴ (Mebtoul,2010) révèlent une baisse du nombre des salariées et une augmentation de la catégorie « employeuses



et indépendantes ».

Source propre sur la base de données ONS

Ces données restent toujours en manque de précision et en besoin de plus d'études approfondies pour qu'elles puissent refléter la situation réelle de l'entrepreneuriat féminin (Debbih,2015).

Reste à évaluer la part de l'état en entrepreneuriat féminin et création d'entreprise à travers les dispositifs d'aide et de financement destinée aux PME /TPE.

-Dispositifs de soutien et de financement des PME/TPE : La politique gouvernementale d'appui à la PME/TPE met l'accent sur le savoir-faire, l'accompagnement lors de la réalisation des projets, la pérennisation des activités et l'accès au financement. La mise en œuvre de cette politique est déléguée à un nombre d'organismes gouvernementaux. Les plus pertinents sont :

-L'ANSEJ (1997) : financement destiné aux jeunes promoteurs (19-40 ans), pour des montants d'investissements pouvant atteindre 10 millions DA. Les chiffres avancés par l'ANSEJ font état d'évolution du nombre de femmes⁵ ayant bénéficié de l'aide financière de ce dispositif depuis 2007 ; de 25 803 en 2012 à 35.639 en 2015, dont presque la moitié sont des universitaires et celles issues de la formation professionnelle. Ces projets financés au profit des promotrices femmes avoisinent toujours les 10% (OCDE,2014) des projets financés via l'ANSEJ.

-ANDI (2001) : destinée aux projets d'investissement supérieur à 135000 dollars US (Aknine, Ferfira,2014). Ce dispositif gère un certain nombre d'établissements offrant des incitations fiscales à l'appui de projets d'investissement, visant à la prise de participation dans des PME locales et à des lignes de financement de crédit-bail pour les PME.

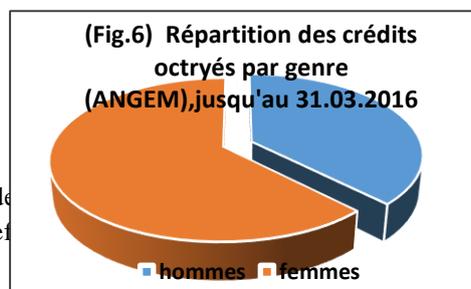
Les chiffres de l'ANDI précisent que pour la période 2005 – 2011 ; 2 517 projets initiés par des femmes ont été déclarés, représentant un montant de 97 775 millions de dinars et générant 21 763 emplois. Ces projets représentaient juste le taux de 4% dans cette même période (Ouadah,2015). A noter que l'ANDI organise des manifestations⁶ et des expositions et participe à des événements internationaux et ce dans le cadre de la vulgarisation des différentes mesures et dispositifs d'aide et d'accompagnement mis en place par l'Etat pour encourager l'entrepreneuriat notamment féminin.

-CNAC (2004) : vise les chômeurs (35 - 50 ans) qui investissent dans des activités industrielles /ou de services, sauf la revente en l'état pour des montants d'investissements pouvant atteindre 5 millions DA. Les chiffres CNAC existants font état de 5 242 créatrices (taux de 7%) en 2012.

-ANGEM (2004) : vise le financement de la création d'activités et le financement d'activités à domicile, pour favoriser les artisans et l'auto-emploi, notamment des femmes et des jeunes.

⁵ 29.329 femmes ayant bénéficié de l'aide

⁶ Ex : le forum national de la femme chef d'entreprise de l'ANDI.



Il est destiné pour les projets et les activités commerciales dont le coût ne saurait dépasser 1.000.000 DA. Depuis sa création, l'Agence nationale de gestion du micro crédit a attribué plus de 765000 micro-crédits et a permis la création de plus d'un million d'emplois. Jusqu'au 31 mars 2016, Plus de 62% de femmes ont bénéficié de micro-crédits pour la réalisation de leurs projets d'activités, dont une majorité de femmes au foyer. Par tranche d'âge, l'ANGEM révèle que les bénéficiaires de micro-crédits se concentrent dans les catégories jeunes (18-29ans) et(30-39ans). Le bilan (ANGEM) fait également ressortir que la Très petite industrie (TPI) a bénéficié de la plus grande part de micro-crédits octroyés par l'ANGEM suivie par le secteur des services, l'artisanat et le BTP. Source :

ANGEM

Ce financement touche principalement la catégorie féminine renvoyés en majorité du système scolaire (niveau moyen 49,78%). A noter aussi, la part importante des bénéficiaires ne possédant aucun niveau d'instruction (16,79%) et en parallèle, le faible pourcentage des universitaires impliqués dans ce mode de financement (4,37%). Ce qui soulève plusieurs questions en matière du savoir-faire quant à la gestion et la finalité de ces micro-entreprises.

-En conclusion, le taux des femmes créatrices de projets reste très faible ; trop inférieur à celui des hommes, et ça reflète le manque d'intérêt que porte ces dispositifs (sauf ANGEM)⁷ pour les femmes vues le pourcentage qui ne dépasse pas les 10 % (Debbih,2015). Le nombre bénéficiaire de ces services reste loin des aspirations.

Toutefois, en dépit de son évolution, le taux de l'entrepreneuriat féminin en Algérie reste faible au sein du tissu de l'entrepreneuriat national. Un taux considéré insuffisant compte tenu des mécanismes lancés par le gouvernement pour soutenir les investissements féminins et du nombre important de femmes diplômées, soit 75% de l'enseignement supérieur et 55 % de la formation professionnelle et que cette supériorité n'a pas encore touché l'entrepreneuriat (Ben ghabrit, Rahou,2006). Même s'il s'avère très difficile d'avoir des statistiques fiables concernant l'entrepreneuriat féminin en Algérie (Tahir,2010), la participation de la gent féminine dans l'entrepreneuriat en Algérie se trouve sensiblement améliorée, mais demeure insuffisante.

D'autre part, ces femmes entrepreneures se trouvent dans des secteurs de prédilection variés ; commerce de détail, services, industrie, BTPH et emplois dans les activités d'import-export(Debbih,2015),les professions libérales ,l'agriculture et l'artisanat .Elles sont concentrées dans les grandes agglomérations ; Alger, Oran, Bejaïa ; là où elles subissent moins de pression sociale(Ouadah,Cherif,2015) ; considérée comme une barrière qui entrave la femme algérienne à être entrepreneure pour qu'elle puisse incarner son double statut au sein du cercle familial et dans l'activité professionnelle, face et contre les préjugés socioculturels.

2.3. Pressions et obstacles :

Bien qu'une évolution sensible soit intervenue dans tous les domaines, notamment sur le plan légal et celui des libertés individuelles, permettant l'accès des femmes au

⁷ Le nombre de projets reste insuffisant touchant juste les catégories démunies (traitement social).

marché du travail, certaines inégalités structurelles contribuent au maintien d'un climat de monopole masculin :

-climat des affaires : En dépit des efforts engagés par l'Etat pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin, en Algérie et des mesures de simplification (sur le plan fiscal) mises en œuvre depuis 2007, le cadre réglementaire et institutionnel lié à la création et au fonctionnement des entreprises privées demeure fortement contraignant. L'application sur le terrain est insoutenable et manque de rigueur⁸, à voir les potentialités humaines et les moyens déployés dans ce domaine.⁹ Le processus de création d'une entreprise est à la fois lourd, long et coûteux ; nécessitant des procédures impliquant plusieurs intervenants¹⁰. Les contraintes financières et environnementales produisent une instabilité du climat des affaires¹¹ qui entrave l'action entrepreneuriale en général (OCDE,2014)¹², en termes de prise de décisions, taille de l'entreprise et choix limité de secteurs d'activité.

-Les barrières socioculturelles : il existe un mépris de la femme qui empêche son accès sur le marché du travail qui se manifeste par certaines idées reçues relevant de motifs personnels (Bekkar,1998) ; laissent penser que la femme serait incapable de monter et d'assumer un investissement.

Pour légitimer l'accès au travail, beaucoup de femmes n'hésitent pas à avancer des arguments mettant en évidence l'équité du genre, la parité et la séparation des biens comme phénomène de mode et un faire-valoir dans le monde moderne ; consacré par le Coran et le hadith et à évoquer certaines épouses du Prophète qui entretenaient des affaires de commerce. Ces propos qui font merveilleusement recette dans une société profondément sensible des argumentaires religieux. Des recherches mettent en valeur aussi la connivence mère-fille ; tout un ensemble de stratégies qui relèvent de ce que certains sociologues qualifient de « féminisme informel » (Mebtoul, 2010).

Dans de nombreux cas, les femmes sont privées de droits de propriété et de participation aux décisions au sein de la famille (Heinz et Pollins, 2003) ; les institutions sociales informelles ont un impact direct ou indirect sur le rôle économique des femmes, justifié par certaines traditions, coutumes et même des lois qui peuvent déterminer les actions féminines et peut-être même le temps et les conditions de type travail (Banque mondiale, 2004).

⁸ Cela soulève des questions en termes de coordination. (Leur efficacité et leurs impacts demeurent très limitées).

⁹ Les résultats d'une étude sur la création d'entreprises dirigées par des femmes en Algérie lancée en 2012, qui consiste à diagnostiquer et à évaluer la situation de l'entrepreneuriat féminin en Algérie,

¹⁰ 14 procédures impliquant : administration fiscale, CNRC, notaire, CASNOS, CNAC, tribunal..., dure 24 jours et coûte 13.2% du revenu annuel par habitant. Le capital minimum exigé pour la création de l'entreprise est également élevé et représente 45.2% du revenu annuel par habitant [World Bank, 2008].

¹¹ En 2014 l'Algérie classée : 'doing business' (153eme place), 'l'enregistrement foncier' (176eme place), 'le paiement des taxes et impôts' (174eme place), 'la création d'entreprises' (164eme place) ...

¹²(Le taux de création de SARL (pour 1000 habitants) est le plus bas dans la région Afrique du nord et moyen orient ;0.5 en 2012).

-Préjugés et poids des stéréotypes : Selon l'approche de Haddad.Z le projet étatique de développement et de mobilisation de la société des années 70 a exclu les femmes en les affectant en priorité à un procès de travail domestique (Mebtoul, 2010). L'éducation des filles au sein des familles est sensée les préparer à devenir de bonnes épouses, mères et ménagères. L'ambition de monter des affaires est considérée comme non féminine et en rupture avec le rôle traditionnel. Les femmes seraient victimes de barrières mentales et de préjugés qui les empêcheraient de percer dans le monde des affaires, mais surtout au sein de la famille et chez les femmes elles-mêmes qui ont tendance à sous-estimer leurs capacités. La violence aussi contre les femmes a pris des proportions alarmantes ces dernières années. La majorité des violences sont commises au sein de la famille algérienne.

Dans tout ça, le diplôme ne constitue pas leur meilleur atout, les femmes ayant envie de créer leur entreprise doivent encore s'armer d'endurance et de persévérance pour pouvoir s'affirmer en tant que dirigeantes, surtout dans des secteurs typiquement masculins (Mebtoul, 2010).

-Les charges domestiques et responsabilités familiales : la femme est associée au ménage et aux enfants. En prenant la décision d'accès au travail, elle doit concilier entre la vie de famille et la profession. Ce compromis entre la carrière professionnelle et une vie de famille épanouie reste un sérieux problème, car il implique de plus en plus de disponibilité et de mobilité dans l'espace urbain. Le mariage présente un tournant important dans la vie professionnelle de la femme algérienne ; car dans plusieurs cas cet heureux événement entrave l'emploi de la femme ; qui doit obtenir la permission du conjoint pour accéder ou pas au sein du marché de travail. En cas de refus, le travail à domicile (souvent informel) demeure une solution abordable pour de nombreuses femmes qui, une fois mariées, ont dû se résoudre à arrêter leurs activités dans la sphère administrée pour préserver leur mariage et le statut social qu'il leur confère.

- **L'informel...L'autre face de l'entrepreneuriat féminin en Algérie**

En raison des critères de choix spécifiques (charge de travail -avantages sociaux-distance par rapport au lieu de travail-transport-type d'entreprise.)¹³, des difficultés liées à la discrimination et la faible mobilité, certaines femmes acceptent des emplois précaires à des bas salaires sans perspectives de carrière.

Pour faire face à ces chances réduites d'avoir une activité dans le secteur formel, l'emploi informel s'est présenté comme un substitut temporel répondant à des nouvelles pratiques sociales exercées par ces exclues de la sphère administrée.

Ce mouvement, du fait des nouvelles orientations économiques et du désengagement de l'Etat, a donné naissance à un développement sans précédent du travail informel chez le sexe féminin qui prend des formes et des applications variées qui affecteront l'organisation sociale.

On observe alors que les femmes algériennes sont de plus en plus nombreuses à s'adonner au travail à domicile. Un type de travail qui leur a permis de s'émanciper, gagner leur vie, de s'affranchir des archaïsmes patriarcaux et, dans certains cas, de se constituer des patrimoines consistants. Le repli de cette catégorie de population sur le foyer mentionne une résistance aux impacts politiques et socioculturels.

¹³ A - Première enquête réalisée sur l'emploi féminin en Algérie en 2007/2008 par le site Emploitic.com.

1. Cas du Travail à domicile :

1.1. Définition :

La notion de travail à domicile peut varier d'un état à autre en raison des spécificités économiques, juridiques et sociales, ainsi de la croissance économique des pays.

« Le travail à domicile est une personne qui ne travaille pas en dehors de chez elle, mais qui exerce d'une façon personnelle une activité rémunératrice, lui permettant ainsi de disposer d'un revenu » (ONS,1989) (BIT,1995). Cette définition exclut de son champ les activités relevant de l'économie souterraine, les activités agricoles ainsi que la production non marchande domestique. En outre, il est difficile de faire la part des choses entre la production domestique destinée à l'autoconsommation et celle destinée à la vente (Adair, 2002).

Le travailleur à domicile est dit « indépendant » s'il fixe son propre prix, commercialise son produit, trouve des débouchés divers et se procure lui-même les matières premières dont il a besoin. Même si dans la pratique, il est compliqué de faire la différence entre indépendant et salarié et cela provient de l'emploi ou non des auxiliaires pour l'exécution de l'ouvrage.

Le travail à domicile en Algérie à l'instar des autres pays en développement relève le plus souvent du secteur informel (Adair, hamed,2005) important et croissant¹⁴, dès lors qu'il échappe à l'enregistrement statistique et comptable et n'est pas assujéti aux réglementations sociales et fiscales¹⁵, et qui relève du secteur institutionnel des ménages au sens du Système de Comptabilité Nationale des Nations-Unies (SCN 1993).

1.2. Estimation :

L'estimation du secteur informel en Algérie se résume dans les statistiques et les données qui se trouvent en grande partie incluses dans les résultats issus des enquêtes menées auprès des ménages lors des RGPH ou réalisée auprès des entreprises.

Le travailleur à domicile doit son existence statistique au RGPH de 1977 qui soulèvera la question des FPO. Alors que les enquêtes (MOD) qui ont suivi, ont recensé 66008 FPO en 1982,100000 en 1983 et 145000 en 1989. L'introduction de nouvelles questions à l'intention des FPO et des chômeurs ont conduit à une terminologie qui se veut plus conforme à la réalité ; on passe alors des FPO aux travailleurs à domicile. A partir de 1989, les hommes travailleurs à domicile sont également enquêtés afin de couvrir les travailleurs des deux sexes, qui exercent chez eux une activité rémunératrice, soit 181460 travailleurs en 1990(ONS,1999).

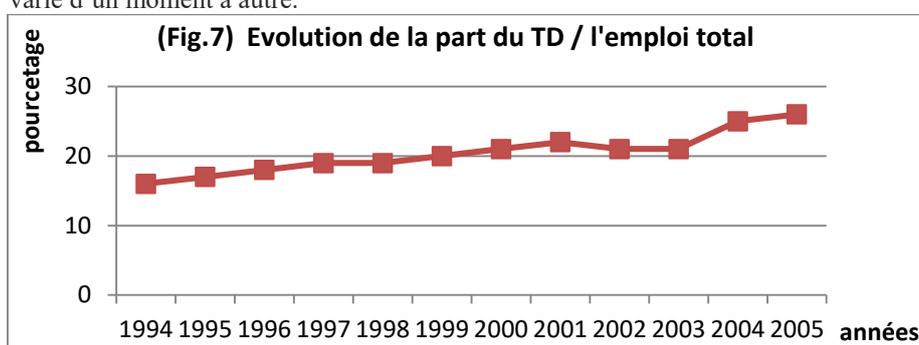
La croissance démographique faisant croître la catégorie active (48,5% de la population en 1996) et les transformations économiques et sociales résultantes de la crise économique de 1986 sont autant de facteurs qui ont contribué à un degré de chômage élevé et un faible pouvoir d'achat touchant ainsi un nombre important de la communauté. Au cours des années 90, le travail salarié féminin a connu une régression compensée par une évolution dans le secteur privé des ménages (Ravenel,1994), qui a apporté le nombre des travailleurs à domicile à 829000

¹⁴ Secteur informel en Algérie :21,8% de l'emploi total non agricole durant la période 1975-1979, 25,6% en 1985-1989 et 41,3% durant la période 2000-2007 [Charmes, 2002 ; Jutting et Laiglesia, 2009].

¹⁵ Répondant, de façon séparée ou combinée, aux trois critères (communément utilisés pour définir le secteur informel) (Chrstian Morriison, 1995) : taille réduite, informalité juridique et faible intensité capitalistique.

personnes en 1994(CNP,1995). Les chiffres réels estimant les travailleurs à domicile sont plus élevés (Mahiou,2001), en raison des activités pratiquées ; hétérogènes (incalculables) souvent dispersées et marginales. Ce qui affecte directement les données liées au chômage et à la productivité du travail surtout chez la catégorie féminine (Ravenel,1994), car ce type de travail ressort comme une pratique quasi-totalement féminine, puisqu'il représente d'après l'ONS plus de 97% chez le sexe féminin.

Cette expansion souligne la flexibilité du secteur informel et l'étendue de son intégration dans le tissu économique et social en Algérie, en période de crise (PAS des années 90) et en les phases de croissance (années 2000), même si cette évolution varie d'un moment à autre.



Source : Estimation FMI,2006 –

FMI, Algérie : Questions choisies, Rapport du FMI No. 07/61, Washington, D.C, Février 2007.

Reste à signaler, l'absence de statistiques récentes concernant le travail à domicile en Algérie, bien que son évolution soit évidente dans le sillage de la crise induite par la chute des prix du pétrole actuellement, et par rapport à d'autres chiffres croissants¹⁶ concernant la gent féminine en matière de chômage, sous-emploi, nombre des aides familiaux et de l'emploi informel¹⁷ qui soutiennent l'idée de cette évolution du travail à domicile.

2. Etude empirique (résultats de l'enquête)

Suite à l'adoption de la définition de 1993, les enquêtes auprès des ménages, ont été recommandées comme meilleur moyen pour appréhender le secteur informel (Charmes, 2003). Le principe de ces enquêtes repose sur la sélection d'un échantillon représentatif de ménages et, parmi ces ménages sélectionnés, sur l'identification des travailleurs indépendants et des employeurs qui, en fonction des critères de la nouvelle définition, appartiennent au secteur informel. Un questionnaire permettra

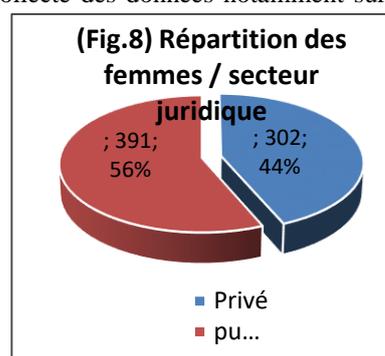
¹⁶ Le sous-emploi (436.000 femmes en 2010), le nombre des aides familiaux (54000 femme en 2013-34000 femme en 2011). (ONS)

¹⁷ L'emploi informel féminin est de 42,5% (hors agriculture) en 2012.Par ailleurs, cet emploi est représenté également par l'auto-emploi : 91,7% des travailleuses indépendantes ne sont pas affiliées au régime de la sécurité sociale, dont 82% exercent à domicile (ONS, 2012) (Gherbi H ,2014).

l'identification des membres du ménage impliqués dans les activités du secteur informel.

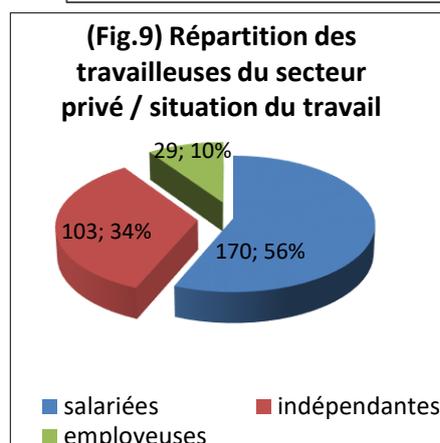
Cette section a pour objet de présenter et d'analyser les premiers résultats d'une enquête menée auprès des ménages, dans les villes de Tlemcen et de Sidi bel abbés, auprès d'un échantillon de 805 ménages dans le but d'appréhender la réalité du secteur informel en matière d'entrepreneuriat féminin ; cas du travail à domicile et de cerner ainsi ses principales caractéristiques ainsi que son poids relatif en termes d'emplois. Ce type d'enquête ; menée par voie d'interview facilite le contact avec les individus interrogés et permet une meilleure collecte des données notamment sur le travail à domicile.

- L'enquête a recensé 693 femmes (âgées de plus de 16 ans)¹⁸ déclarant travailler dans la période de l'étude (Février et mars 2015).



2.1. Répartition par secteur juridique :

La répartition par secteur juridique¹⁹ montre que 56% des femmes occupées enquêtées ont un emploi dans le secteur étatique, contre 44% des femmes qui travaillent dans le privé. C'est la même tendance nationale en matière d'emploi féminin qui se caractérise par une plus grande concentration dans le secteur public. Même, si à la différence des années 1970 et 1980, où le secteur public représentait les ratios d'exploitation totale en matière d'emploi, le secteur privé a pris de l'ampleur sur le marché de l'emploi en Algérie.



Au niveau national, La ventilation selon le secteur juridique fait ressortir la dominance du secteur privé ou mixte chez les hommes, soit une part relative de 63,2% de l'emploi total en 2016 (ONS)²⁰. Alors que chez les femmes, le secteur étatique inspire toujours plus de confiance et moins de discrimination.

L'enquête a révélé l'existence de 302 femmes qui exercent dans le secteur privé. La répartition selon la situation du travail place la classe des salariées en première

¹⁸ On a exclu des femmes occupées recensées (manque d'information, refus de communiquer, autres)

¹⁹ Tous les graphiques dans cette partie (enquête) sont de source propre.

²⁰ ONS, Activité, emploi & chômage en avril 2016. collection statistique n° 748.

position (plus de 56 %) suivie par la catégorie des indépendantes (34 %) puis celle des employeuses (29 %).

Même si le salariat représente la situation la plus dominante ; le travail indépendant n'est pas du tout négligeable puisqu'elles sont de plus en plus nombreuses à vouloir se lancer en affaires.

- Parmi ces entrepreneures (Indépendantes /Employeuses), on trouve 80 femmes qui exercent une activité rémunérée à domicile, dont 61 personnes appartenant au secteur informel (52 indépendantes et 9 employeuses).

2.2. Le travail à domicile :

Ces micro-unités informelles (à domicile) se définissent comme des unités de production comprises dans le secteur institutionnel des ménages autant qu'entreprises individuelles, par les définitions et classifications figurant au système de la comptabilité nationale des Nations Unies (Définition opérationnelle) (Charmes,2003). De type familial, on peut décrire la petite taille (permettant de se classer dans ce secteur) inférieure à un certain niveau d'emploi (UN,2007) (moins de 6 travailleurs), car ces unités fonctionnent dans un cadre restreint, ne faisant pas la distinction entre le travail et le capital comme facteurs de production. Pour des raisons pratiques, ces unités non recensées se positionnent dans un espace non réglementé, ne respectant pas les obligations légales en matière de sécurité, impôt, comptabilité et droit du travail, conformément à la législation nationale et ont tendance à rester invisibles. Cet emploi se fait sur des critères de solidarité familiale ou de logique des réseaux sociaux ²¹.

En effet, l'enregistrement administratif d'une entreprise en Algérie passe par l'accomplissement d'une multitude de formalités²². En plus des frais d'immatriculation au registre de commerce ; frais d'établissement des statuts de la société et également les droits d'enregistrement, proportionnels au capital social²³.

Cette catégorie se distingue aussi, par :

-La culture de l'évasion des prescriptions légales : Le manque d'intérêt consenti à l'égard de l'emploi formel se justifie par rapport au contrat social reliant les individus et l'état et qui se manifeste dans le respect des normes réglementaires en termes de quantité et qualité des services fournis par l'état (bureaucratie et médiocrité des services sociaux) en contrepartie de l'imposition ; ne peuvent pas être équilibrés dans la plupart des cas. D'autres facteurs de nature "Psychologique" variant entre personnes ayant le plus grand impact sur l'accès au secteur informel (Fugazza et Jacques,2003) et peut refléter la même situation dite « volontaire. ».

²¹ 94 % des entrepreneures enquêtées confirment l'emploi des aides familiaux, stagiaires ou salariés occasionnels pour l'exécution de l'ouvrage.

²² Le dossier à fournir pour l'inscription de l'entreprise au registre de commerce comporte 8 documents dont l'obtention auprès des différents services administratifs nécessite plusieurs jours (24 jours).

²³ Dans le classement des pays en matière de « facilité de faire des affaires », qu'effectue la Banque mondiale chaque année, depuis 2004, l'Algérie occupe en 2008 la position 125 sur un total de 178 pays, loin derrière la Tunisie, classée au 88ème rang [Word Bank, 2008]

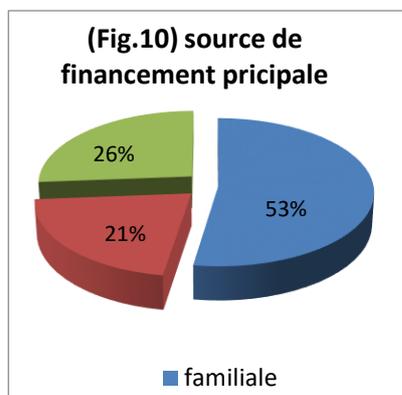
-Le lieu de travail à domicile : (maison, appart, garage, cave, grenier, terrasse, jardin) mettant en vedette une certaine furtivité et un manque de conditions adéquates au travail.

-l'absence de sécurité sociale : résultante de la complication des procédures, elle apparaît surtout chez certaines comme une option inutile. Car l'important consiste à atténuer les charges sociales, honoraires et tous frais supplémentaires (l'emploi affilié en Algérie est de 63 % de l'emploi total en avril 2016, ONS).

-Financement et mode de transaction :

La plupart des activités ont été financées par des fonds personnels ou par des proches familiaux (74 %) en termes de subventions, prêts, participation et aussi sous forme de dons (l'héritage représente une part importante). Ce qui met en évidence certaines valeurs de confiance et de solidarité familiale, qui permettent d'acquiescer des prêts ou des dons de père (ou mère) en fille d'une façon automatique (assistance lors d'une crise)²⁴ ; Là où la logique de la production familiale domine sur celle de la croissance de l'entreprise individuelle. Des facteurs qui apparaissent déterminants dans ce processus de financement.

En l'absence de garanties, l'épargne et la solidarité²⁵ constituent le mode de financement adéquat, même si cela exige de la confiance et de l'entraide (il y'a toujours des exceptions)²⁶.



Si le démarrage de ces activités est (partiellement) assuré par l'épargne personnelle et les aides familiaux, le financement du BFR et de la croissance pâtit de la segmentation du marché du crédit en provenance des tiers (26 %). Alors que le financement bancaire, à travers les dispositifs d'emploi établis par l'état (ANSEJ, CNAC, ANGEM) est inexistant, malgré que les micro-crédits s'adressent aux petites bourses et aux personnes ne pouvant pas accéder aux circuits bancaires classiques en raison des taux d'intérêts. Le recour par ces femmes aux emprunts bancaires n'est pas une pratique courante²⁷ en l'absence de droits de propriété obligeant à rester dans le niveau de l'emploi informel (Kucera, 2009), et donc ils ne peuvent pas hypothéquer en échange de prêts pouvant servir à développer leurs activités. Le recour au financement formel est cependant plus fréquent pour les unités formelles que pour les unités informelles (Adair 2003 ; Hamed, 2004).

Dans un autre contexte, la quasi-totalité de ces femmes entrepreneures font leurs transactions en espèces. L'utilisation du liquide témoigne du manque de confiance en

²⁴ La solidarité est un moyen de pallier des événements fâcheux, ou une crise conjoncturelle', (Lautier, 1994).

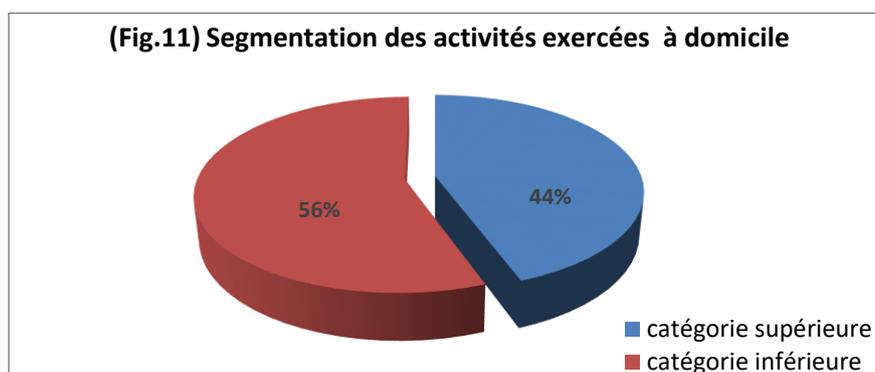
²⁵ Ces associations financent les activités marchandes, des festivités (mariage, baptême, funérailles)

²⁶ Des fois, on prête qu'aux riches ou surtout au moins pauvres.

²⁷ En effet, seulement 3,3% des entreprises déclarent les emprunts bancaires comme principale source de leur financement (ONS, 2012).

faveur des méthodes de paiement bancaires ; très contestées même au sein du secteur structuré. En revanche, le processus d'emprunt est parfois adopté, en particulier dans les périodes de fêtes et des jours fériés. Elles sont nombreuses à bénéficier de ce crédit lorsqu'elles s'approvisionnent chez des fournisseurs formels que sur le marché parallèle (Hamed, 2004). Cela nécessite une certaine confiance, un intérêt commun et une connaissance de l'autre²⁸. La situation est similaire en termes d'encaissement, régie par cette confiance et cet intérêt mutuel client-vendeur (vente de grandes quantités – gagner des clients). De ce fait, ces micro unités accordent plus de crédit clients qu'elles ne bénéficient de crédit fournisseurs (Morrisson, 1995 ; Mourji, 1998); majoritairement chez les fournisseurs du secteurs formels. A noter que le Crédit fournisseur et les avances clients sont utilisés pour assurer l'exploitation tandis que d'autres types de financement informels sont destinés à la consommation (rôle marginal).

-Logique du revenu et accumulation : les résultats ont montré deux catégories distinctes.



-La première catégorie : revenu (égal ou inférieur à deux fois le SNMG²⁹) représentant les aspects de l'économie populaire dans ces pratiques circonstancielles conçues pour répondre aux besoins de base et assurer la survie ; caractérisé par un faible revenu qui peut acquérir un semblant de stabilité et de vie décente (subsistance), en l'absence du processus d'accumulation.

-La deuxième catégorie : revenu (supérieur à deux fois le SNMG) compris entre moyen et élevé ; dépassant ainsi de loin le niveau moyen des salaires du secteur formel.

Ces activités (évolutives) ont un statut permanent, et un revenu leur permettant de répondre aux besoins de la famille ; pouvant parfois arriver jusqu'à un stade cumulatif concurrentiel face à celles du secteur structuré (Duperre,2000). Ainsi, nous parlons ici d'un point de développement qui ne doit pas dépasser un certain degré, évitant ainsi le risque de tomber à la merci des services de contrôle. Face aussi à la compétition du secteur formel conduisant à réduire les coûts de l'activité informelle, La logique du profit et l'accumulation ne peut pas se manifester dans ce cas, surtout si les biens et les services sont échangés au sein du marché. Une stratégie alternative

²⁸ Achat sans facturation ou de grandes quantités.

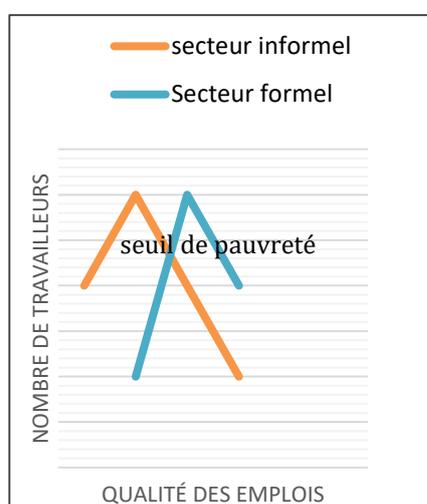
²⁹ SNMG 18000 Da

(non économique) se distingue à travers les relations familiales, coutumières, religieuses et même politiques qui rendent le processus d'obtention du revenu seulement comme facteur servant une stratégie de survie.

La pauvreté donc, ne représente pas une constante spécifique à l'emploi informel. Il n'est pas surprenant qu'un certain nombre de femmes choisissent l'entrepreneuriat informel d'une façon volontaire (Fields, Duperre, 2000), surtout pour le cas des employeuses (les modalités déterminants le salaire versé en pièces à leurs employés sont loin d'être transparentes en termes de valeur, stabilité et des conditions de sa réception). Ce choix délibéré (consolidé par ces revenus conséquents) est relatif, face à l'inexistence de tous types de protection ou de services sociaux.

-Segmentation (dualisme) du travail à domicile :

Il existe un espace commun entre les deux secteurs (formel et informel) constituant le niveau du "Travail volontaire". Un concept dérivé des faits anthropologiques (Bodson, Fields, 1995) relatives à la hétérogénéité des activités informelles et leurs relation (chevauchement) via le secteur formel et au désir de les pratiquer; qui révèlent l'existence à la fois d'unités informelles indiquant la survie et la facilité d'accès (statiques) et d'entreprises caractérisées par une difficulté d'accès; pouvant évoluer, générer des revenus et offrir des emplois permanents concurrentiels; confirmant ainsi la distinction entre deux segments au sein du même secteur informel.



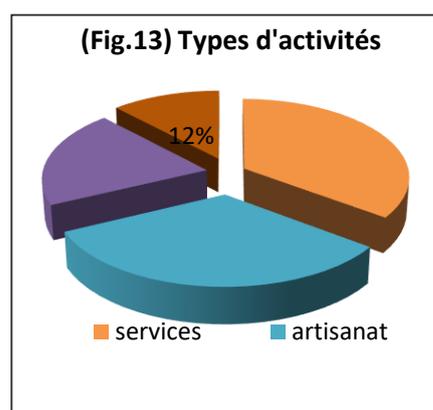
(Fig.12) Graphique / la qualité des emplois formels et informels (Hussmanus, 2005) -Source (Kuccera, Xenogiani, 2009)

-Nature des activités :

On peut constater les types d'activités dominants :

-Les services : divers et hétérogènes³⁰, qu'ils soient personnels ou pas, ils génèrent des revenus plus élevés pour certaines (liées à la catégorie supérieure) exigeant des qualifications techniques et un capital minimum.

-Travaux artisanaux : activités dites traditionnelles (transmission par héritage de mères aux filles) ; constituent le



³⁰ Cuisine et gastronomie, coiffure et esthétique, baby-sitting, blanchisserie, diverses réparations, formation et enseignement, recherches et études, informatique et multimédia ..., et même la réalisation des œuvres d'art ...

prolongement d'un savoir-faire domestique et culturel spécifique aux femmes, même si l'accès à ces métiers nécessite capital et qualification.

-Le Commerce : très varié³¹, consiste à apporter des marchandises d'une manière souvent suspecte et de les vendre à des prix inférieurs aux prix du marché.

Ces femmes prennent même le risque d'aller chercher leurs produits sur les marchés étrangers offrant ainsi le meilleur rapport qualité-prix.

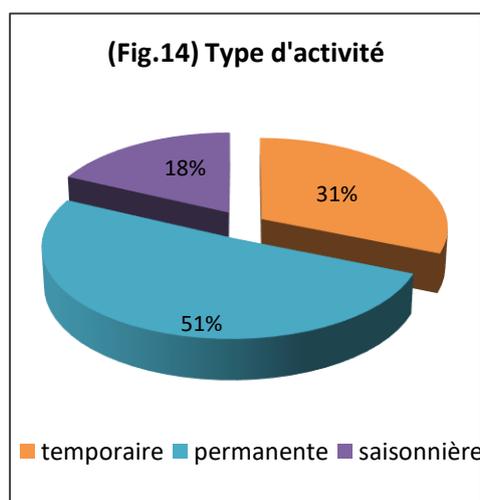
L'expansion de ces activités surtout dans le segment supérieur est due à son organisation qui se base essentiellement sur les réseaux familiaux et sociaux (même via internet). Munies de grand courage et de détermination, ces femmes entrepreneures développent des compétences relationnelles particulières, en élargissant leurs contacts bien au-delà des sphères domestique, familiale ou de voisinage, puisqu'elles traitent souvent avec les agents du secteur formel, en matière d'achat et approvisionnement en provenance du secteur industriel, commerçants ou marchés publics, ou de vente à des prix compétitifs pour des clients particuliers, boutiques ou entreprises. A noter que pour certaines femmes, déclarant même lorsqu'elles auront accumulé les capitaux requis, elles se cantonnent à la vente à domicile. Le travail à domicile pour ces femmes entrepreneures incarne une réussite pour s'affranchir des archaïsmes et autres pesanteurs sociales qui rendent leur émancipation malaisée.

-Description de l'activité :

Le travail à domicile est un moyen d'épanouissement personnel ; programmé et organisé d'une manière flexible, qui prend en compte les aspects de la vie familiale, tout en créant des relations socio-économiques, basées sur la confiance.

L'activité à domicile est permanente pour un nombre important de travailleuses (catégorie supérieure) (plus de 50%) pour les raisons suivantes :

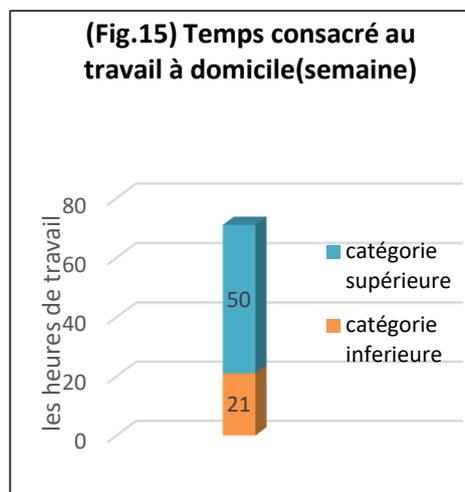
- la flexibilité du travail, adapté aux aspects de la vie familiale.
- le revenu généré ; devenu indispensable.
- L'expansion du volume d'affaires.
- la forte demande sur le marché a favorisé une relation distincte avec les opérateurs du secteur formel.
- Le désir, l'épanouissement et l'affirmation de soi.
- Honorar le contrat professionnel (moral) auprès des clients (la bonne réputation).



³¹ Bijoux, vêtements, chaussures, électroménagers, téléphones...

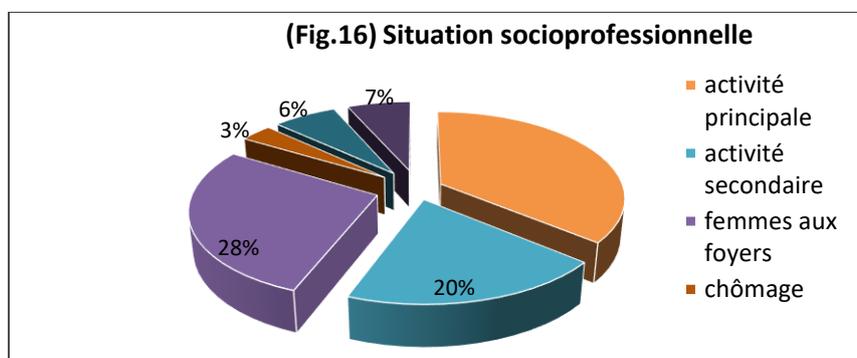
Alors que les femmes les plus jeunes ; déclarant exercer des activités à domicile d'une façon soit temporelle ou saisonnière ; considèrent le travail à la maison comme une phase d'attente précédant leur insertion dans le secteur formel.

-Le temps consacré à l'activité : il est de 21 à 50 heures par semaine, qui varie selon des périodes et des événements. Pour cela, la travailleuse à domicile doit être d'une grande disponibilité (travailler la nuit, les jours fériés, privé de vacances, ...) pour faire face aux commandes en périodes spéciales. Même, si bosser pour des heures continues aura un impact négatif sur la santé et la qualité de vie (surtout avec l'âge). Mais, tout cela est relatif, par rapport à la variété et la nature des activités, (ex : l'artisanat nécessite plus de 40 heures.). Dans plusieurs cas, ce temps consacré au travail n'est pas réel, puisqu'il s'associe souvent aux charges domestiques non marchandes.



-Situation socioprofessionnelle :

Les femmes enquêtées se présentent dans les catégories socioprofessionnelles comme suit :



Activité principale : le travail à domicile exercé comme activité principale pour certaines personnes met en évidence l'absence des difficultés³²d'accès(Lopez,1970) (catégorie inférieure). Alors que chez les entrepreneures de la catégorie supérieure (difficultés d'accès), on trouve le sens du travail volontaire ; reflétant l'importance du volume d'activité et du revenu.

³² Qualification, moyens, ...

Activité secondaire : (similaire à l'activité principale) représente une bouffée d'oxygène pour certaines personnes de la classe inférieure, et des revenus conséquents pour celles du niveau supérieur.

Femmes au foyer : le travail à domicile répond à leur rôle familial et social en se spécialisant dans des activités commerciales qui présentent un prolongement des travaux domestiques.

Femmes en chômage : travailler à la maison est une opportunité à saisir, en périodes longues du chômage.

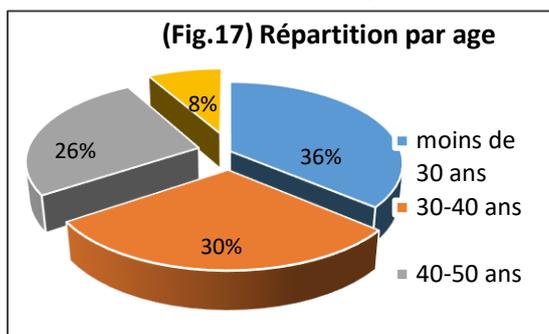
Etudiantes : le travail est un moyen répondant aux besoins essentiels (personnels et familiaux) ; face au déficit budgétaire familial.

Catégories spécifiques- Personnes retraitées ou handicapées, le travail à domicile reste pour elles simple, pratique et abordable suite au manque de possibilités d'embauche formel.

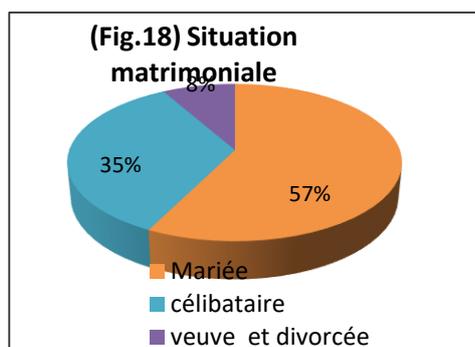
-Dans l'ensemble, nous constatons la concentration des trois dernières catégories dans le niveau inférieur de l'emploi informel. Ces femmes ne pourront pas obtenir des activités plus productives, leur travail est synonyme aussi de protestation et de réponse à la marginalisation.

-Autres caractéristiques sociodémographiques :

-L'âge : La répartition selon l'âge fait savoir que le travail à domicile prend son importance chez les femmes de 25 à 45 ans (plus de 90%). Alors que la tranche d'âge (30-40 ans) est la plus importante où le travail à domicile prend son aspect permanent et évolutif ; générant ainsi des revenus conséquents (catégorie supérieure).



-La situation matrimoniale : La répartition selon la situation familiale explique cette tendance puisqu'on trouve Les femmes mariées exerçant le travail à domicile en première position (57%) et cela pour des raisons personnelles (liées à la nature de l'individu et de l'activité) et familiales (mariage et responsabilités familiales ...³³). Cela met en évidence la flexibilité du travail à domicile qui ne semble pas répondre seulement à des motivations financières ; il permet de concilier l'impératif d'accomplissement des charges familiales tout en réalisant le désir d'être entrepreneure. Avec le soutien et la participation de leur famille, elles sont nombreuses à réussir des affaires qui tournent



³³ Le mariage est un élément clé déterminant l'accès ou pas au secteur formel.

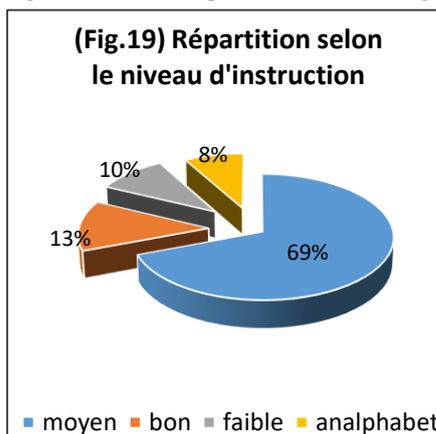
si bien qu'elles ont changé positivement le cours de leur vie et de leur entourage. Les bénéfiques engrangés leur ont, selon les cas, permis de créer des entreprises ou, tout simplement, d'améliorer leur standing de vie en acquérant le logement de qualité, la voiture de luxe et autres emblèmes de réussite sociale (bijoux, vêtements) qu'elles avaient longtemps convoités.

En effet, si l'accès au travail est à l'évidence moins aisé pour ces femmes, qui doivent faire face aux suspicions et aux diktats de leur époux, il l'est beaucoup plus pour les femmes célibataires (35%) ; exerçant des activités à domicile afin de subvenir aux besoins personnels et familiaux, surtout quand les barrières socioculturelles entravent leur insertion sur le marché de l'emploi.

Alors que, Certaines femmes veuves ou divorcées, ont pu aussi trouver dans le travail à domicile l'occasion de prendre leur revanche sur une vie qui ne leur avait pas fait de cadeau en montant, notamment, de prospères affaires qui consacrent leur autonomie financière et leur confèrent davantage de liberté de mouvement dans une société traditionnellement réservée aux hommes, même si un nombre d'entre elles se positionne dans la catégorie inférieure.

-le niveau d'instruction : La répartition par âge fait ressortir que c'est dans les âges quinquennaux les plus avancés (plus de 45ans) que l'on trouve le plus de travailleuses à domicile (dans les deux catégories) n'ayant aucun niveau d'instruction.

Dans les autres âges, les niveaux intellectuels sont variables, mais on peut constater leur évolution dans les classes d'âges inférieure permettant ainsi à certaines activités exercées à domicile de se développer grâce à l'utilisation des moyens technologiques modernes nécessitant un savoir-faire et une certaine qualification.



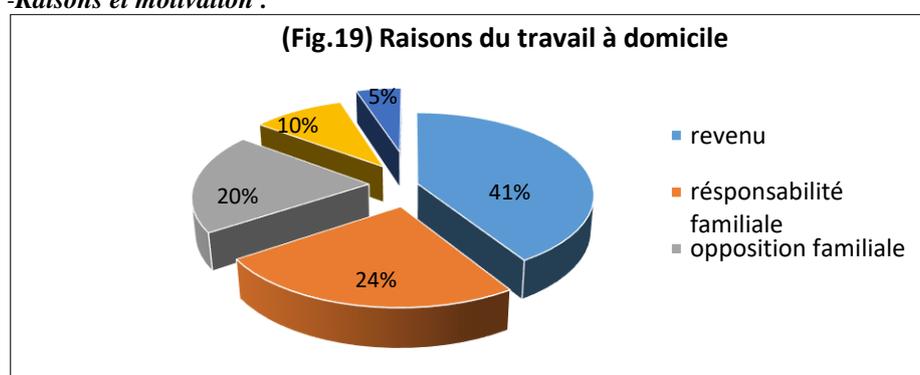
Dans l'ensemble, les femmes qui appartiennent à la catégorie inférieure du travail à domicile (caractérisée par la simplicité et la faible qualification) sont sorties du système scolaire à un âge précoce, ce qui présente un obstacle d'accès au secteur formel.

Alors que le niveau scolaire moyen est prédominant dans la catégorie supérieure (plus de 68% ont un niveau compris entre le moyen et le secondaire). Ce niveau évolue au supérieur pour certaines (13%) et baisse pour d'autres (primaire 10%). La scolarisation de plus en plus massive des filles constituant l'un des facteurs d'évolution du travail à domicile, non seulement dans les services mais aussi dans des activités dites traditionnelles. Ce type d'entrepreneuriat répond aux aspirations de la femme et de sa volonté de participer à la vie économique et sociale, mais il est aussi un moyen de mettre en évidence les capacités et les connaissances acquises ; bien que

Cette activité peut être mal vue, en raison des bagages scientifiques importants de certaines³⁴; leur permettant ainsi d'avoir un poste de travail dans le secteur structuré.

Même si l'accès à la catégorie supérieure est dans plusieurs cas relatif au niveau intellectuel et à une certaine qualification acquise au sein ou en dehors du secteur formel, beaucoup de femmes enquêtées manquent de compétences techniques et de connaissances en gestion, d'où la faiblesse de leur productivité et de leur compétitivité. Elles ont commencé en bas de l'échelle (aide familiale) pour se transformer en entrepreneures dans le même secteur informel (inférieur puis supérieur) ou dans le secteur structuré.

-Raisons et motivation :



-Le revenu : permet aux femmes de participer à la prise de décision et d'imposer leur point de vue. Il assure une vie décente pour certaines femmes (partie inférieure); ou évoluant à un stade avancé de croissance pour d'autres; pouvant parfois arriver jusqu'à l'accumulation (classe supérieure). À ne pas oublier que ce revenu tient beaucoup à la réduction des charges sociales (main d'œuvre)³⁵, des taxes et autres frais relatifs au fonctionnement de l'activité³⁶.

-Charges domestiques et responsabilités familiales :

Le travail à domicile met en évidence certaines disponibilités et mobilité, par rapport au temps et lieu du travail (l'absence d'horaire fixe, la tenue de plusieurs rôles simultanément). Il incarne une organisation qui s'adapte aux obligations de la vie de famille en laissant suffisamment d'espace d'action (non disponible pour tous en classe supérieure), ce qui permet de travailler à la maison tout en s'occupant des enfants et assumant les responsabilités familiales.

-Opposition de la famille : (surtout pour la catégorie inférieure)

Le travail à domicile permet d'intégrer le marché du travail quand les coutumes et les traditions restreignent la liberté des femmes et leurs insertions directes sur le marché de l'emploi. Il représente ce prolongement traditionnel du travail

³⁴ Dans l'attente (pour certaines) d'autres opportunités (travail ou mariage)

³⁵ Plus 90 des questionnées affirment la participation des aides familiaux.

³⁶ Coûts de : loyer, électricité et chauffage, assurances, nourriture, transport, babysitting...

domestique destiné au genre féminin, alors que Le travail de la femme à l'extérieur est exceptionnel ; suscite silence et mépris. Les femmes ayant envie de créer leur entreprise doivent encore s'armer d'endurance et de persévérance.

-L'envie et le désir : Parmi les autres raisons, Le travail à domicile exprime pour certaines femmes un désir et un choix délibéré (le travail volontaire).

-Conclusion :

Même si la volonté de l'état algérien de faire de l'entrepreneuriat féminin un élément-clé du développement économique et social, par la mise en place de moyens, d'instruments et de dispositifs pour le développement d'une PME/TPE ; créatrice de richesses et pourvoyeuse d'emplois, la réflexion doit être menée sur la pertinence du développement de la microfinance, car les besoins des ménages en services financiers de proximité sont loin d'être couverts. Ces mesures adoptées par le gouvernement dans le domaine de l'emploi des femmes relèvent plus d'un traitement social (ex : ANGEM) que d'une véritable politique de l'emploi. Ce qui fait que malgré l'augmentation du nombre d'entreprises constatée, une dynamique entrepreneuriale réelle a du mal à s'enclencher.

Le retard dans la concrétisation des projets, renforce le poids du secteur informel à travers ses multiples facettes dont le travail à domicile ,permettant de pouvoir faire face à des crises résultantes des politiques d'ajustements structurels dans les pays en voie de développement (voir à se substituer partiellement au formel lors d'une crise ou lors d'une phase de récession) (Boyabe, 1989),mais aussi de résister aux impacts socioculturels, conduisant ainsi à contenir le noyau conjugal et d'adhérer solidement l'union au sein de la famille tout en respectant la même stratégie.

Le travail à domicile (n'est pas un choix délibéré), vient rappeler, à travers ses dimensions socio-anthropologiques, que l'état n'a pas le monopole sur l'organisation sociale. Le travail effectué par la femme au foyer peut être traité comme une réalité économique mais aussi comme une réalité socioculturelle.

De ce fait, il est plus censé d'adapter la loi à la réalité que d'essayer de modifier les comportements. Cela suggère une plus grande considération envers le sexe féminin et que soit adoptée vis à vis du secteur informel, une attitude plus positive, qui permettrait d'intégrer progressivement les activités de production de biens et de services qu'il comporte dans un cadre plus transparent à même d'identifier l'apport réel de ce type d'activité à l'économie nationale (CNES, 1998). Il s'agit donc d'encourager ces activités féminines qui respectent certains critères en matière d'emploi et de production : allègement des charges sociales, amélioration des cadres de vie, aide publique au développement, accord de crédit à taux réduit, exonération de taxe et allègement de l'impôt, mais nos filles et nos femmes ont besoin de la plus grande considération.

Enfin, même si mesurer l'emploi féminin à domicile s'est avéré difficile, l'étude a montré qu'il est possible de recueillir de façon régulière des données avec les instruments existants, ce qui permettra de formuler une définition pratique du secteur informel en Algérie.

-Bibliographie :

- Aбрика B, Smadi A, Entrepreneuriat féminin informel entre dynamisme, résilience et vulnérabilités Illustration par le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

(Algérie) » XXXII ème Journées du développement ATM 2016 Colloque Catastrophes, vulnérabilités et résiliences dans les pays en développement Université Lille 1, Juin 2016.

- Adair et Hamed, Micro-entreprises et micro-crédit au Maghreb, Journée de l'AFSE – L'économie du développement et de la transition CERDI – Clermont-Ferrand ,19 -20 Mai 2005.
- Adair et Bellachey, Emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main-d'œuvre, Région et développement, 2012.
- Adair P, L'économie informelle, figures et discours, Anthropol, 1985.
- Adair P, Une mise en perspective macroéconomique de l'économie domestique, Cahiers du GRATICE, n°18, 1^{er} Semestre 2000.
- Aknine et Fereffra Y, Une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises, Revue des Sciences Économiques et de Gestion N°14 (2014).
- Angel-Urdinola D.F. and Tanabe K, "Micro-Determinants of Informal Employment in the MENA Region", SP Discussion Paper1201, The World Bank, 2012.
- Bensidou I, Souag A. Emploi informel en Algérie : caractéristiques et raisons d'être, Document de travail n166, juillet 2013.
- Ben ghabrit-Remaoun N et Rahou Y, Itinéraire de femmes entrepreneurs en Algérie : cas d'Oran, Colloque international : « création d'entreprises et territoires », Tamanrasset, 03 et 04 décembre 2006.
- BIT, 2003, *Rapport Général*, 17ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, 24 novembre-3 décembre, Bureau International du Travail, Genève.
- Bekkar R, la place des femmes, les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales, OPHEZIA, la découverte,1998.
- Bodson P, politiques d'appui au secteur informel dans les pays en DVP, *Economica*, 1995.
- Boughazi S, Cap sur le développement de la micro-finance en Algérie, S B Publié dans La Tribune, le 18 - 04 – 2011.
- CENEAP, Niveau de vie et mesure de la pauvreté en Algérie, Synthèse, 2006, <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/DevHum.pdf>.
- Chalal. F « les femmes entrepreneures à Béjaia : Réalité et perspectives », 4eme journée internationale sur l'entrepreneuriat des jeunes, Université Biskra, Avril 2013, P2, P1.
- Charmes J, « L'emploi informel : méthodes et mesures », Cahiers du GRATICE, 22, Université Paris 12,2002.
- Charmes J, Concepts, mesures et tendances, études du centre de développement, OCDE, 2009.
- Charmes J, Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel, IRD, Paris,2003.
- Charmes J, The informal economy worldwide: trends and characteristics“ in Margin—The Journal of Applied Economic Research, New Delhi, 2012.
- Chentouf T, L'Algérie face à la mondialisation, Conseil pour le développement et la recherche scientifique et sociale en Afrique, Graphiplus, Dakar ,2008.

-
- CNES, Projet de rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structurel, Alger1998.
 - CNES, Rapport National sur le développement humain : Algérie 2006, Réalisé en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, Algérie, 2007.
 - Demmene Debbih Z, Le Rôle De La Politique Publique Dans L'encouragement De L'entrepreneuriat Féminin En Algérie : Réalité Et Perspectives. Recherches économiques et managériale – N° 18 –Décembre 2015.
 - Gherbi H, « Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie. Le cas de la wilaya de Bejaia », Mondes en développement 2014/2 (n° 166), p. 45-58. DOI 10.3917/med.166.0045
 - Haddad Z, « En Algérie », Clio. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 9 | 1999, mis en ligne le 22 mai 2006, consulté le 29 août 2016. URL : <http://clio.revues.org/639> ; DOI : 10.4000/clio.639.
 - Henni A, Ajustement, économie parallèle et contre-société, Naqd,5, Alger,1995.
 - Heintz J ,Pollin R, Informalization, Economic Growth and the Challenge of Creating Viable Labor Standards in Developing Countries (June 2003). PERI Working Paper No. 60. Available at SSRN:<http://ssrn.com/abstract=427683> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.427683>
 - Ighilahriz S, Dimension et place du secteur informel dans l'économie algérienne, ECOtechnics, Alger, Aout 2003.
 - Kucera D, Xenogiani. T, Les causes de la persistance de l'emploi informel, études du centre de développement, OCDE ,2009.
 - Lautier B, l'économie informelle dans le tiers monde, la découverte ,1994.
 - Mahiou A, Ou va l'algerie,Karthala-Iremam,Hommes et société,2001.
 - Mebtoul A, Quelle place pour l'entrepreneuriat féminin en Algérie ? <http://www.algeria.com/forums/womens-corner/28201-quelle-place-pour-lentrepreneuriat-f%E9minin-en-alg%E9rie.html>.
 - Morrisson C, Quel cadre institutionnel pour le secteur informel ? Centre de Développement de l'OCDE, Cahier de politique économique n° 10, Oct. 1995.
 - Morrisson C et Mead D., 1996, Pour une nouvelle définition du secteur informel, Revue d'économie du développement, 3/1996,
 - Mourji F., 1998, Le développement des microentreprises en question, Fondation banque populaire pour la création d'entreprises
 - Mourji F., 2002, Le financement semi formel du secteur informel : Le microcrédit, une alternative à l'impasse ? Les Cahiers du GRATICE n°22, 2^{ème} semestre.
 - Nations Unies : Conseil économique et social, étude sur la mesure du secteur informel et de l'emploi informel en Afrique, Décembre 2007.
 - Nesma Ali, L'informalité des micro- et petites entreprises en Égypte : une analyse transversale, Mondes en développement,2014/2 (n° 166).
 - Nordman J et Vaillant J, Entrepreneuriat informel et genre à Madagascar : le rôle des normes de solidarité et des responsabilités domestiques dans les écarts de performances Mondes en développement 2014/2 (n° 166).
 - OCDE : Promouvoir l'entrepreneuriat et les PME innovantes dans une économie mondiale, vers une mondialisation plus responsable et mieux
-

partagée : entrepreneuriat féminin, questions et actions à mener » Istanbul, Turquie, Juin 2004, P13.

- OCDE, Politiques en faveur des PME Afrique du Nord et Moyen-Orient 2014, Évaluation sur la base du Small Business Act pour l'Europe, DOI:10.1787/9789264221864-fr.
- OECD, Promoting Women's Entrepreneurship in the MENA Region: Background Report and Policy Considerations, (2005). <http://www.oecd.org/dataoecd/56/17/36086903.pdf>.
- OECD., 2002, Measuring the Non Observed Economy: A Handbook, OCDE.
- ONS, Collections Statistiques N° 172/2012, Série E : Statistiques Economiques N° 69.
- ONS, Collections Statistiques N° 671/2012.
- ONS, Enquête sur l'emploi du temps, ENET, Algérie ,2012.
- ONS, collections statistiques n°651, activité, emploi et chômage, 2012
- ONS, collections statistiques n°671, activité, emploi et chômage, 2014
- ONS, collections statistiques n°748, activité, emploi et chômage, Avril2016
- Ouadah S, Cherif A, L'entrepreneuriat féminin en Algérie ; Etude statistique sur la dispersion de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, 7ème Conférence Africaine sur la Population , Johannesburg –Afrique du sud, 30 nov –4 déc.2015. <http://uaps2015.princeton.edu/uploads/150696.pdf>.p6.
- OIT, Promotion et développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie et au Maroc, 2016, http://www.ilo.org/addisababa/about-us/offices/algiers/WCMS_442886/lang--fr/index.htm.
- Pesqueux Y, L'économie informelle, une bonne « mauvaise pratique » ? CNAM, Paris, Revue française de gestion ,2012/9 (N° 228-229).
- RAVENEL B, Comprendre l'Algérie, confluences méditerranée, revue trimestrielle n 11, L'Harmattan , Paris, été 1994.
- Tahir F, « Le profil des femmes entrepreneurs en Algérie : Etude exploratoire », Mémoire de magistère en sciences de gestion, Faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion, Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcen, 2010.

Les sites web :

- ANSEJ : <http://www.ansej.org.dz>
- ANGEM : <http://www.angem.dz>
- CNAC : <http://www.cnac.dz>
- ONS : <http://www.ons.dz>
- CNRC : <http://www.cnrc.org.dz/statestiques.html>
- OIT : www.ilo.org